



Le 6 février 2026

Communiqué de presse :

Suppressions de postes inacceptables dans l'enseignement privé

La Fep-CFDT dénonce les diminutions de postes à l'Éducation nationale. Pour le privé sous contrat, c'est 868 ETP d'enseignant·e·s en moins pour des raisons démographiques : 482 dans le primaire et 280 dans le secondaire. Si l'on ajoute la création de 106 ETP de moyens de réserve pour les lauréats stagiaires, la perte est de 762 ETP. 23 académies perdent des moyens, cinq sont en progression. 818 ETP sont créés, mais il s'agit ici de moyens d'« enseignants stagiaires » liés à la réforme de la formation initiale.

Les moyens de l'École ne peuvent pas être pilotés uniquement par des logiques comptables, et les enseignant·e·s – en particulier les maîtres délégués – ne doivent pas devenir la variable d'ajustement.

Pour la Fep-CFDT, premier syndicat de l'enseignement privé, la baisse démographique ne doit pas justifier une dégradation du service rendu aux élèves ni des conditions de travail. Elle doit être une opportunité pour améliorer l'encadrement, réduire les effectifs par classe, soutenir l'inclusion et améliorer la qualité de vie au travail des collègues. Le ministre s'était engagé à ouvrir des discussions sur la démographie. Nous attendons des actes.